



Montbard, le 3 juin 2024

Madame le Maire
Mairie de Montbard
Place Jacques Garcia
BP 90
21506 MONTBARD

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BÉCARD

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

Ouverture des Bureaux : Lundi au Jeudi : 9 H à 12 H - 14 H à 17 H - Vendredi : 9 H à 12 H



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 3 juin 2024

Madame la Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté
4, Square Castan
CS 51857
25031 BESANCON cedex

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BECARD

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

Ouverture des Bureaux : Lundi au Jeudi : 9 H à 12 H - 14 H à 17 H - Vendredi : 9 H à 12 H



Montbard, le 28 mai 2024

envoyé le 7/06/24

Monsieur le Président
Chambre Départementale d'agriculture de la Côte-d'Or
1 rue Les Coulots
CS 70074
21 110 BRETENIERE

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD
Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique
claire.billotte@montbard.com
06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BEARD



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 28 mai 2024

Monsieur le Président
Chambre Interdépartementale des
Métiers et de l'Artisanat
49 Boulevard de la Marne
21000 DIJON

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BECARD



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 28 mai 2024

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Hôtel du Département
53 bis rue de la Préfecture
21033 DIJON

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BECARD

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

Ouverture des Bureaux : Lundi au Jeudi : 9 H à 12 H - 14 H à 17 H - Vendredi : 9 H à 12 H



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 28 mai 2024

Monsieur le Président
Chambre de Commerce et d'Industrie
Place Jean Bouhey
21000 DIJON

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BÉCARD



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 3 juin 2024

Office National des Forêts
11 C rue René Char
21000 DIJON

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Madame la Directrice Générale,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BECARD



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 3 juin 2024

Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or
Préfecture de la Côte-d'Or
53 rue de la Préfecture
21041 DIJON Cedex

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BECARD

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

Ouverture des Bureaux : Lundi au Jeudi : 9 H à 12 H - 14 H à 17 H - Vendredi : 9 H à 12 H



Communauté de Communes du Montbardois

Montbard, le 3 juin 2024

Madame la Directrice
Direction Départementale des Territoires
de la Côte-d'Or (DDT 21)
57 rue de Mulhouse
21033 DIJON cedex

Affaire suivie par :



VILLE DE MONTBARD

Chargée de projet urbanisme, foncier et juridique

claire.billotte@montbard.com

06.84.83.59.91

Objet : Projet de modification n° 6 de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de Montbard

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n°2023/276 du 8 décembre 2023 portant prescription de la modification n°6 du PLU de la commune de Montbard. Cette procédure prévoit l'identification de locaux dans lesquels sera préservée la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, ce projet de modification vous est transmis pour notification et avis. Il vous sera envoyé en version numérique sur simple demande à l'adresse mail suivante : claire.billotte@montbard.fr

Pour votre information, une enquête publique est prévue à partir du mois de septembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de la Communauté de Communes du Montbardois,

Alain BÉCARD
Communauté de Communes
du Montbardois

14 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 92 15 43 - contact@cc-montbardois.fr

Ouverture des Bureaux : Lundi au Jeudi : 9 H à 12 H - 14 H à 17 H - Vendredi : 9 H à 12 H